Certificat d'immatriculation

97162

N° Immatriculation	Date de 1ère immatriculation
A. EQ-314-DR	B. 01/03/2005

C.1 TRANSDEV BOUCHES DU RHONE

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3

RUE DE L OBSIDIENNE

13510 EGUILLES

D.1 HEULIEZ BU

D.2

D.2.1

D.3

E. VJ1PS09D100000586

F.1	0	F.2	19000	F.3	0		
G	0	G.1	11520				
J		J.1	TCP	J.2		J.3	BUS
K							
P.1	0	P.2	0	P.3	GO	P.6	21
Q	0.00	S.1	32	S.2	0	U.1	89
U.2	1538	V.7	0	V.9			

X.1 VISITE AVANT LE 06/04/2022

Y.1	538	Y.2	285
Y.3	0	Y.4	11
Y.5	2.76	Y.6	836.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 21/01/2022

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

EQ-314-DR 21/01/2022

2022AF52247

VJ1PS09D100000586

HEULIEZ BU

TRANSDEV BOUCHES DU RHONE

2M05325319745

IMPRIMERIE NATIONALE – OF59405-L- CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

CRFRAEQ314DROVJ1PS09D100000586605030l7TCP<<<
BUS<HEULIEZ<BU<<<<<<<<<<<<<<<<2022AF5224776

République Française

Ministère de l'Intérieur

F

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Reġistrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de înmatriculare.

Communauté européenne

2022AF52247

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min $^{-1}$)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE ; mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe pour les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom

Domicile

Date

Signature